

La baisse des impôts n'est pas un atout pour une croissance solide

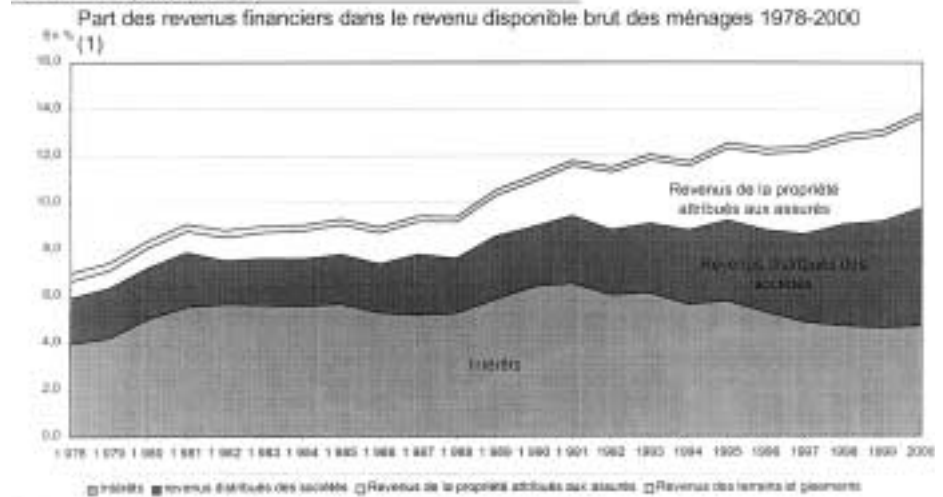
Michel Deroubaix

La « baisse des impôts » reste un élément central et structurant du projet de budget 2002. Cet objectif volontariste de réduction des prélèvements obligatoires opérée sous l'impulsion des instances européennes en application du pacte de stabilité est désormais clairement assumé par le gouvernement français depuis 1999. Elle est parée de toutes les vertus : compétitivité des entreprises, réduction des inégalités, progression du pouvoir d'achat des ménages. Elle viserait à rééquilibrer la taxation du capital et celle du travail, allégée notamment par le biais de la diminution des prélèvements sociaux. Elle contribuerait ainsi à l'investissement des entreprises, à la consommation des ménages et stimulerait la croissance.

Pour partie, ces mécanismes ne sont pas contestables s'agissant de la baisse de la TVA intervenue en 2000 ou de la suppression de la vignette. Mais plus globalement cette orientation induit d'autres enchaînements pernicieux : pression sur les moyens des services publics, encouragement à la croissance financière et renforcement des inégalités, fragilisation des rentrées fiscales pouvant conduire à un accroissement du besoin de financement des administrations publiques.

Indépendamment de la norme de progression en volume de 0,5 % des dépenses, la réduction des recettes publiques vient exercer une pression supplémentaire importante au moment où des besoins considérables se manifestent dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé et de la sécurité. Si l'on s'en tient aux seules mesures fiscales (hors prélèvements sociaux) et à la présentation officielle, les allègements représentent en 2001 3,6 % des

Source : Comptes nationaux



recettes de l'année 2000 et 2,5 % en 2002 (cf. tableau page suivante).

Concernant les ménages, les mesures fiscales prises depuis 1997 n'ont pas eu pour effet de corriger véritablement les déséquilibres français qui défavorisent la fiscalité directe et la fiscalité sur les salaires. La baisse de la TVA de 1 point en 2000 ne pouvait suffire et n'a d'ailleurs pas entièrement profité aux ménages.

Le rapport économique, social et financier accompagnant la loi de Finance 2002 insiste sur le fait que la réduction de l'impôt sur le revenu est proportionnellement favorable aux ménages fiscaux les moins fortunés. Entre 2000 et 2002 et en terme de taux moyen d'imposition, le gain serait de 1,4 % pour le décile supérieur (de 13,4 % à 12 %) alors qu'il serait de 2,3 % pour les quatre premiers déciles. De même, la part payée par le dernier décile passerait de 64,5 % à 73,2 % de l'impôt sur le revenu total.

Ce qui est vrai en pourcentage l'est moins en montant : le gain de 2,4 % du

salarié payé au SMIC représentera environ 1 000 F (152 €) alors que celui de 1,4 % d'un ménage aisé correspondra à une valeur de 7 000 F (1 067 €).

Le nouveau « portrait social de la France » publié par l'INSEE en octobre dernier confirme que ces réformes – conjuguées avec l'amélioration des allocations logement entrée en vigueur en 2001 – auraient « un impact positif mais assez faible sur les inégalités de revenus et sur la pauvreté monétaire ».

L'impasse sur la fiscalité des revenus financiers

D'un point de vue macro-économique, l'effet n'est évidemment pas le même selon que les baisses interviennent en haut ou en bas du barème. Dans l'exemple ci-dessus, les 1 000 F du smicard viendront directement alimenter la consommation des ménages alors que les 7 000 F contribueront plus probablement à augmenter l'épargne.

Surtout, question essentielle, l'im-

Plan global d'allègement et de réforme des impôts
2001-2002 (en Md€)

	2001	2002	2002 en MdF
1 - Allègements d'impôts			
Réduction du barème de l'impôt sur le revenu	-3,32	-1,98	-13,0
Réduction de l'impôt sur les sociétés-0,29	-0,29	-1,4	-9,2
Crédits d'impôts énergies renouvelables		-0,06	-0,4
Suppression de la part salaires de la taxe professionnelle	-1,13	-1,33	-8,7
Sous-total	-4,74	-4,77	-31,3
2 - Encourager l'emploi			
Aménagement de la décote pour éviter les effets de seuil	-0,24		
Prime pour l'emploi	-1,22	-1,07	-7,0
Sous-total	-1,46	-1,07	-7,0
3 - Améliorer la fiscalité pétrolière			
Baisse de la taxe sur le fioul domestique	-0,53		
Contribution des entreprises pétrolières	0,58		
Autres	-0,23		
4 - Simplifier l'impôt			
Suppression de taxes (droit de bail)	-0,43	-0,11	-0,7
Suppression de la vignette automobile pour les particuliers	-1,88		
Montant total	-8,69	-5,95	-39,0
Recettes fiscales nettes de l'année 2000	240,05	240,05	1 574,6
Part des allègements / recettes de l'année 2000 (en %)	-3,6	-2,5	

Source : présentation du projet de loi de finances pour 2002 (Notes bleues de Bercy).

pôt sur le revenu continue à faire l'impasse sur les revenus financiers des ménages qui se sont fortement accrus depuis 1978, date des premières mesures Monory d'incitation à l'investissement financier (voir tableau et graphique). Or, ces différents revenus, qui subissent certes des prélèvements sociaux depuis 1998, continuent de bénéficier en contrepartie de régimes fiscaux très favorables : prélèvement libérateur pour les intérêts fiscalisés, régime de l'avoir fiscal pour les dividendes, prélèvement libérateur à taux réduit pour l'assurance.

Une désresponsabilisation des entreprises sur l'emploi et la formation

Il convient de rappeler en outre que la PPE (prime pour l'emploi) dont la motivation officielle est d'éviter les effets de seuil provoqués par le retour à l'emploi produit massivement des effets négatifs en matière de salaires. Complément de fait de l'exonération des charges sociales sur les bas salaires, elle conduit à exonérer les entreprises de toute responsabilité dans ce domaine et à faire l'impasse sur les impératifs de formation et de qualification. Premier pas vers la suppression du SMIC, elle conduit à maintenir un volant croissant de bas

salaires et sape le fondement d'une véritable reprise qui reposerait sur des emplois qualifiés, rémunérés correctement.

La réforme de l'impôt sur le revenu, telle qu'elle est appliquée, stimule plus l'épargne que la consommation. Complément logique, elle ne s'accompagne d'aucune modification de l'impôt sur la fortune.

Concernant les entreprises, les allègements ne sont pas moins importants. Ils viennent s'ajouter à l'exonération des cotisations sociales jusqu'à 1,3 fois le SMIC et aux aides destinées à la mise en place de la réduction du temps de travail qui auront progressées de 4,6 Md€ (30,2 MdF) entre 1998 et 2002. Ce qui marque la fisca-

lité des entreprises en 2002, c'est le quasi aboutissement de la réforme de la taxe professionnelle et de la suppression de la surtaxe Juppé de l'impôt sur les sociétés. Cela permettra de dégager de nouveaux moyens considérables de financement pour les entreprises. Qu'en feront elles ? Deux articles d'*Economie et Politique* de juillet-août 2001 démontraient qu'en 2000 cet argent se portait de manière accrue vers les placements financiers. En 2002 ; le risque est grand de voir se renouveler ces errements, au détriment de l'emploi, faute d'incitation fiscale à limiter les investissements financiers, faute de taxation spécifique des revenus financiers. En ce sens, le PCF préconise

Part des revenus financiers dans le revenu disponible brut des ménages

	2000		
	En Md€	En MdF	En % du RDB
Intérêts	277,3	1 819	4,7
Revenus distribués des sociétés (dividendes et autres revenus)	300,0	1 968	5,1
Dividendes	203,6	1 335	3,4
Autres revenus distribués	96,4	633	1,6
Revenus de la propriété attribués aux assurés	230,0	1 509	3,9
Revenus des terrains et gisements	13,4	88	0,2
Total des revenus financiers	820,7	5 383	13,8
Revenu disponible brut	5 928,0	38 885	100,0

Source : Comptes nationaux

une réforme de la taxe professionnelle qui inclurait les actifs financiers dans la base taxable et une modulation de l'imposition des bénéficiaires encourageant les créations d'emplois et pénalisant les activités purement financières.

L'option de baisse des impôts pour 2002 ne confortera pas la croissance ; elle fragilisera les rentrées fiscales. En choisissant de faire porter les réductions sur les impôts dont le rendement est le plus stable d'une année sur l'autre : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation en 2000, la taxe professionnelle, le gouvernement se prive d'un socle de rentrées « assurées ». En 2002, la TVA, la TIPP beaucoup plus sensibles à la conjoncture verront leur place relative renforcée et l'impôt sur les sociétés sera exposé à de très fortes fluctuations. Depuis 1997, le rendement de cet impôt a considérablement progressé : 172,1 MdF en 1997, 247,3 MdF en 2000, 270 MdF en 2001 (estimation) contribuant d'une manière significative à la réduction du déficit. Les raisons principales de ces bons résultats résident dans le taux de croissance soutenu du bénéfice fiscal (de l'ordre de 11 % en moyenne jusque 2000) et l'apurement progressif des reports-avant des déficits des sociétés ; l'alourdissement des taux, temporaire, de 1998 à 1999, a joué un rôle moindre. Mais le mécanisme de l'IS (acomptes en N et solde en N+1) peut provoquer des surprises désagréables. Ainsi, une simple stabilisation de la croissance du bénéfice fiscal en 2001 par rapport à 2000, associée à la réduction de la surtaxe Juppé pourrait conduire à une chute de l'IS de l'ordre de 32 MdF (4,9 Md€). La prévision de quasi-stabilisation de l'IS inscrite dans le projet de loi de finances apparaît dans ces conditions bien optimiste.

Au total, en matière de recettes, le projet de budget pour 2002 nous paraît opérer des choix contre-productifs pour la croissance et hasardeux pour l'équilibre budgétaire. ■

Pays en développement et émergents au bord du gouffre

Patrice Busque



La dépendance des pays émergents... les rends très vulnérables.

Si la crise financière et économique de 1997 en Asie avait atteint progressivement l'ensemble des pays émergents d'Amérique latine, de l'Est de l'Europe et la Russie, elle avait eu un impact limité sur les grandes économies occidentales, la croissance de ces pays ayant seulement fléchi quelques mois, par contre le ralentissement puis la récession américaine a un impact mondial et touche encore plus les pays en développement et émergents.

Les pays d'Amérique latine sont certainement du fait de la proximité avec les Etats-Unis les pays les plus durement affectés. Au printemps der-

nier le FMI estimait à 3,7% la croissance de l'économie latino-américaine, elle ne devrait être en définitive que d'environ 1% contre 4,2% en 2000. Le Mexique qui fait parti de la zone de libre échange (Alena) avec les Etats-Unis est déjà en récession depuis le 1er trimestre 2000, la croissance pourrait être proche de zéro cette année contre une croissance de 6,9% l'année dernière

L'Amérique Latine à l'arrêt

La situation en Argentine (3ème économie de l'Amérique latine) est de plus en plus préoccupante. Le risque de défaut de paiement sur la dette publique de 128 milliards de dollars menace toujours les créanciers. Le gouvernement a fait adopter un plan

de réduction des dépenses publiques (le 7ème) pour réduire le déficit des Administrations Publiques et arriver à un déficit public nul à la fin de l'année (principales mesures : baisse des salaires des fonctionnaires et baisse des retraites), mais les rentrées fiscales ne sont pas au rendez vous dans un pays en récession depuis maintenant 3 ans et où le taux de chômage avoisine les 30%.

Un défaut de paiement de la dette publique entraînerait un mouvement de défiance des capitaux internationaux et un mouvement de retrait des capitaux des pays émergents. Ce qui aurait pour conséquence une nouvelle aggravation de la situation de l'économie en Amérique Latine déjà au bord de la récession. Le Brésil principal partenaire de l'Argentine se ressent déjà de la défiance des marchés avec de moindres entrées de capitaux et une baisse du réal par rapport au dollar, de 30% depuis le début de l'année. A la dégradation de l'activité économique s'ajoute aussi la crise de l'énergie consécutive au gel des investissements obligeant les autorités à rationner pour plusieurs années la consommation d'électricité.

Autre région également fortement affectée, l'Asie du Sud Est en raison de sa spécialisation dans la fabrication de matériel électronique avec une demande en chute libre et des prix en forte baisse. 23% des importations américaines proviennent des pays de cette région. La production industrielle est en récession dans ces pays et la croissance du PIB est pratiquement nulle. Singapour, dont le secteur électronique représente 16% du PIB et 53% des exportations est en récession et la chute du PIB devrait être de 3% en 2001. En Malaisie la croissance ne serait plus que de 0,7% cette année contre 8,5% l'année dernière. Les seuls pays émergents qui s'en sortent actuellement sont les pays producteurs de pétrole mais la chute des cours est amorcée avec le fort ralentissement de l'économie mondiale.

L'accélération de la baisse des prix réels des matières premières aggrave encore l'effet récessionniste de la conjoncture américaine. Ces dernières années les prix des matières premières ont baissé de 20%. Le prix du cuivre a chuté de 20% par rapport à l'année dernière et frappe un pays comme le Chili.

Enfin dernier facteur d'affaiblisse-

Les salariés mexicains punis pour ne pas être assez dociles

Volkswagen a annoncé la suspension de ses investissements au Mexique. Motif : les 16 000 ouvriers de Puebla ont fait une grève de 19 jours et ont obtenu une hausse de revenus de près de 15%. Le directeur de la filiale mexicaine de VW expliquant « qu'après 2 grèves en moins de deux ans notre entreprise pourra difficilement justifier auprès de la maison mère la nécessité de nouveaux investissements au Mexique ». Par conséquent, les investissements au Mexique sont suspendus pour les cinq prochaines années (montant prévu 1,7 milliard de dollars) et ces investissements vont être transféré vers l'Asie. Les coûts salariaux de VW au Mexique représentent 4% des dépenses de l'entreprise.

ment de l'économie de ces pays, la baisse des monnaies vis-à-vis du dollar USA de nombreux pays émergents (en particulier en Amérique latine, Chili, Brésil mais aussi d'Asie), qui a pour conséquence d'accroître leurs dettes libellées en devises et de fragiliser les agents économiques.

Les pays émergents soit par leur proximité avec les Etats-Unis soit par leur spécialisation économique ont vu leur activité ralentir brutalement et beaucoup de ces pays sont déjà en récession ou proche de celle-ci. La dépendance des pays émergents à l'économie des grands pays occidentaux les rend très vulnérables à la conjoncture des grands pays capitalistes.

Cette évolution des pays en développement et émergents qui s'avère aujourd'hui extrêmement périlleuse devrait remettre en cause les choix néo-libéraux adoptés souvent sous l'influence des experts économiques en particulier de Washington et quelquefois sous la contrainte des gran-

des institutions financières internationales.

Quelle coopération Sud-Sud ?

Les pays émergents n'auraient-ils pas intérêt à développer des relations solidaires entre eux et à diversifier leurs relations avec toutes les régions du monde. Un tête à tête privilégié des pays latino-américains avec les US est-il le meilleur choix ? Ces pays n'auraient-ils pas intérêt aussi à développer des systèmes de protection sociale et développer leur marché intérieur ce qui éviterait leur mise en concurrence en faveur de ceux qui font du dumping social ?

L'Europe devrait promouvoir un nouveau mode de développement avec les pays du Sud sur la base d'un développement solidaire, d'une coopération financière non hégémonique, de l'annulation de la dette des pays les plus en difficulté. (Voir les propositions de Paul Boccard dans *Economie et Politique* de juillet-août 2001). ■



Les pays émergents n'auraient-ils pas intérêt à développer des relations solidaires entre eux ?